



Résumé des recommandations

A mi-chemin du parcours mondial visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) jusqu'en 2015, les progrès d'un grand nombre de pays africains ne sont pas sur la bonne voie. Bien que l'on constate des avancées économiques encourageantes et des politiques renforcées, le rythme de croissance du continent prend du retard pour chacun des objectifs.

Cependant, un certain nombre de succès récents, dont l'extension du traitement VIH/SIDA, l'augmentation de la productivité agricole, un bond remarquable dans la scolarité et une amélioration de l'accès à l'eau, démontrent qu'il est possible de réaliser des progrès rapides dans toute l'Afrique lorsque des programmes nationaux bien fondés sont complétés d'une assistance au développement adéquate et d'un soutien entier du système international.

S'ils sont pleinement suivis, les engagements existants suffisent à multiplier ces bons résultats et à réaliser les OMD. Le but des recommandations du Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique est donc de traduire les engagements existants en résultats tangibles dans chaque pays africain. Elles représentent un accord repère entre la Commission de l'Union africaine, le Groupe de la Banque africaine de développement, la Commission européenne, le Fonds monétaire international, le Groupe de la Banque islamique de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Groupe de la Banque mondiale sur les démarches concrètes, les stratégies et les programmes nécessaires à la réalisation des OMD en Afrique. Le Groupe de pilotage fait appel aux actions-clé suivantes par secteurs:

- **Agriculture et sécurité alimentaire.** L'Afrique est la seule région du monde dans laquelle la production alimentaire par habitant a diminué ces 30 dernières années. C'est pourquoi le Groupe de pilotage demande qu'on soutienne

les gouvernements africains à lancer une campagne de révolution verte pour le doublement des récoltes, centrée sur l'octroi de subsides temporaires aux petits agriculteurs pour l'achat d'engrais et de meilleures semences. Le programme de soutien à l'agriculture du Malawi est un exemple remarquable des gains rapides que l'on peut réaliser en améliorant les conditions de départ. L'assistance au développement de l'agriculture africaine doit passer de 1 à 2 milliards de dollars par an à quelques 8 milliards de dollars en 2010. En même temps, le financement des programmes d'alimentation et de nutrition doit augmenter de 4 milliards de dollars jusqu'en 2010.

- **Éducation.** Le secteur de l'éducation est marqué par les progrès les plus remarquables envers les OMD, bien que de nombreux pays ne soient pas encore sur la bonne voie. Le Groupe de pilotage adresse aux partenaires au développement la demande de financer les stratégies d'éducation nationale soutenues par l'Initiative de mise en oeuvre accélérée de l'éducation pour tous (IMOA-EPT). Aucun enfant africain ne doit être exclu de l'enseignement primaire par manque de financement. Outre un enseignement primaire universel, les recommandations portent également sur la nécessité d'augmenter l'enveloppe budgétaire consacrée à l'éducation précoce, secondaire et post-secondaire, technique, ainsi qu'aux programmes d'alphabétisation des adultes.
- **Santé.** Le Groupe de pilotage souligne l'importance cruciale du financement des systèmes de santé nationaux pour l'amélioration de la qualité de vie de la population en Afrique. Les organisations d'aide internationales doivent encourager la gratuité des soins médicaux de base, de manière à en assurer l'accès aux indigents. Il faut également augmenter les investissements dans les services de santé, comme les auxiliaires hospitaliers communautaires. Le Groupe de pilotage est particulièrement soucieux de la lenteur des progrès envers les OMD en rapport avec la



réduction de la mortalité maternelle durant la grossesse et l'accouchement. Le Groupe de pilotage fait donc appel aux gouvernements d'intensifier leurs financements des soins obstétricaux d'urgence.

- **Infrastructures et facilitation du commerce.** Le Groupe de pilotage demande aux partenaires au développement d'au moins doubler leur financement des infrastructures pour atteindre le montant de 23,7 milliards de dollars jusqu'en 2010, de manière à combler les fossés inhibant la croissance dans les secteurs des transports, de l'énergie et des réseaux électriques, des télécommunications, de l'alimentation en eau et des services sanitaires. Pour susciter le développement par la croissance et le commerce, des investissements plus importants dans les transports régionaux, les télécommunications et les réseaux électriques sont nécessaires, dû au grand nombre de petits pays et de pays sans littoral en Afrique.
- **Systèmes statistiques nationaux, recensements, enregistrement, état civil.** On ne pourra mesurer et accélérer les progrès par rapport aux OMD qu'à partir de données plus précises. Le Groupe de pilotage demande une intervention concertée en faveur d'un recensement général dans toute l'Afrique, des systèmes statistiques meilleurs, un enregistrement plus complet des faits d'état civil. L'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil est de première importance dans la protection des droits des femmes et des enfants.
- **Résilience au climat.** Les recommandations du Groupe de pilotage incluent un appel explicite visant à guider les efforts vers les OMD tout en sauvegardant les pays contre l'augmentation des températures, la montée des eaux de la mer et les changements du climat. De meilleures variétés de semences, de l'irrigation, un contrôle plus poussé de la malaria et des investissements dans les sources d'énergie propre et des transports soucieux de l'environnement figurent parmi les mesures recommandées.

Le financement et la prévisibilité de l'aide

- **Le Groupe de pilotage a établi le bilan le plus complet du financement extérieur requis pour réaliser les OMD en Afrique.** Les engagements pris par l'UE et le G8, combinés aux apports d'aide provenant actuellement d'autres sources, suffisent à financer les 72 milliards de dollars par an nécessaires à la mise en oeuvre des recommandations du Groupe de pilotage. Cette somme correspond aux engagements pris en 2005 aux sommets UE et G8 de Gleneagles de doubler l'assistance publique au développement (APD) à un montant de 54 milliards de dollars par an jusqu'en 2010. En monnaie courante,

cela équivaut à environ 62 milliards de dollars par an. En combinaison avec le soutien financier de pays donateurs extérieurs à l'OCDE, celui de bailleurs de fonds privés et de partenariats publics et privés, les recommandations du Groupe de pilotage seraient financées en entier.

- **La prévisibilité de l'aide.** La plupart des pays africains ignorent le montant de l'aide qu'ils recevront dans les années à venir. C'est pourquoi il leur est impossible d'élargir leurs services publics principaux avec l'infrastructure et le personnel requis qui demandent un financement pluriannuel. Le Groupe de pilotage fait donc appel aux bailleurs de fonds d'établir les barèmes des versements pays par pays en spécifiant les accroissements de l'aide par rapport aux engagements de 2005. Un tel changement dans la manière de prodiguer l'aide aurait un effet considérable sur la capacité des pays africains de poursuivre les stratégies à long terme requises à la réalisation des OMD.
- **Augmentation de l'aide.** L'expérience montre que même d'importantes augmentations des APD peuvent être dévolues si les politiques sont bien fondées. Le Groupe de pilotage anime un premier ensemble de dix pays dans la préparation de scénarios visant à montrer comment les engagements d'APD existants peuvent être mis en oeuvre sur le terrain au moyen de projets et programmes élargis ou nouveaux. Le Groupe de pilotage aidera à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ces plans nationaux.
- **Le suivi des besoins de financement.** De nombreux pays africains respectent leurs obligations envers le Consensus de Monterrey en mettant en oeuvre les réformes économiques et politiques et en concentrant leurs budgets sur les dépenses sociales orientées sur les OMD. Cependant, l'augmentation en APD promise à l'Afrique par le G8 à Gleneagles, qui s'élevait à 25 milliards de dollars additionnels (en dollars de 2004) par an jusqu'en 2010, ne s'est pas encore matérialisée, ni même rapprochée de cette valeur. Les données OCDE/DAC de 2007 indiquent que le montant annuel net de l'APD à l'Afrique, remise de dettes, assistance d'urgence et bourses comprises, n'a augmenté que de 7 milliards de dollars depuis 2004. Le Groupe de pilotage demande urgemment aux bailleurs de fonds d'accélérer leurs versements APD à l'Afrique en accord avec les engagements pris.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :
www.mdgafrica.org